AVIS PUBLIC



Assemblée publique de consultation Projets de règlements no 437-46 et 510-5

Aux personnes intéressées, est par la présente donné avis que lors d'une séance tenue le 11 juillet 2017, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 437-46, intitulé: RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 437, notamment concernant les constructions accessoires pour l'usage habitation unifamiliale jumelée ou contiguë et l'aménagement des murs de soutènement.

Et le projet de règlement numéro 510-5, intitulé : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NO 510, afin de permettre l'usage habitation unifamiliale jumelée ou contiguë dans certains secteurs et ajouter certains objectifs et critères pour l'analyse de demandes portant sur cet usage.

- Qu'une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlements aura lieu le 8 août 2017 à 18h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou son représentant expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer à leur sujet.
- Que les projets de règlements peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 13h, ainsi que sur le site web de la ville au www.ndip.org. (Vie démocratique/règlementation/projets de règlement).
- Que les projets de règlements numéros 437-46 et 510-5 concernent l'ensemble du territoire et que le projet de règlement no 437-46 sera soumis à la procédure d'approbation rérérendaire.

Donné à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 26 juillet 2017.

Catherine Fortier-Pesant Greffière

/VC